



MAIRIE DE MAINCY

S-et-M - 77950  
Tél. : 01.60.68.17.12  
FAX : 01 60.68.60.04

Maincy, le 28 mai 2021

Mesdames et Messieurs,  
Les Conseillers municipaux

**CONVOCACTION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 3 JUN 2021 A 20H30**  
**BÂTIMENT R. DUBOIS**

**PRESENCE INDISPENSABLE**

Le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.  
Le quorum doit être atteint à l'ouverture de la séance (article L 2121-17 du CGCT)

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s collègues,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui commencera par la signature du procès-verbal de délibérations de la séance du 26 avril 2021.

L'ordre du jour porte sur les points suivants :

- Attribution des subventions 2021 aux associations
- Tarifs et règlement intérieur 2021/2022 du centre de loisirs
- Rétrocession de voirie, équipements et parties communes du lotissement Rue de Melun : PA 07726908000002
- Numérotation de la parcelle AB 315 sise Rue de Sivry
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accepter la mission de maîtrise d'œuvre de JMF INGENIERIE et de signer le marché relatif à la mise en conformité de la boulangerie
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accepter la mission de maîtrise d'œuvre de JMF INGENIERIE et de signer le marché relatif aux aménagements PMR extérieurs de la mairie et de la bibliothèque
- Avancement de grade : modification de postes
- Création de 2 postes d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)
- Modification du tableau des effectifs au 01/01/2021
- Questions diverses

Les questions que vous seriez susceptible de voir traiter en fin de séance, doivent être posées, par écrit, au moins deux jours avant la réunion, ceci afin de permettre de vous apporter la réponse la plus précise possible.



Le Maire  
Alain PLAISANCE